

Mouvement départemental 2016

Fiche descriptive de poste à profil

Nature du poste :

Dispositif plus de maîtres que de classes

Référence :

Circulaire n° 2012-201 du 18 décembre 2012 parue au B.O n° 3 du 15 janvier 2013

Compétences souhaitées :

- Présenter un intérêt particulier pour le travail en direction d'élèves en difficulté ;
- Savoir travailler au sein d'une équipe ;
- Participer aux réunions d'équipes (cycles, écoles) ;
- Coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- Posséder des qualités de communication ;
- Faire preuve de disponibilité en dehors du cadre horaire de référence (réunions de coordination).

Nature des missions confiées :

Prévenir la difficulté scolaire tout au long de la scolarité primaire, remédier à la difficulté si elle n'a pas pu être évitée.

Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'action sera prioritairement centrée sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

Modalités d'action :

Pluralité des formes d'intervention pédagogique dans le cadre d'un projet rédigé par l'équipe pédagogique sous l'autorité des directeurs et validé par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription.

Formes de travail envisagées :

- Co-intervention avec l'enseignant de la classe ;
- Priorité donnée à la gestion du groupe-classe avec possibilité d'intervention auprès d'un groupe d'élèves en difficulté ou non ;
- Élaboration avec l'enseignant titulaire de séquences d'apprentissages dans le but d'une mise en œuvre conjointe ;
- Contribution à la régulation et à l'évaluation du dispositif.

Modalités de recrutement :

Les enseignants souhaitant postuler devront impérativement s'informer des conditions particulières de fonctionnement des écoles par consultation de leur projet, par contact avec les directeurs des écoles concernées et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription.

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher ; ils seront entendus par une commission.

L'affectation sera prononcée à titre définitif, dans le cadre du mouvement départemental.